



Bulletin d'informations

Latour 2026

Sommaire

L'Equipe Municipale	1
Faits Marquants 2025	2
Etat civil	3
Réalisations en 2025	3
Actions Sociales	4
Demande de classement en Zone Défavorisée Montagne	4
Subventions Versées par la Mairie	5
Elections Municipales 2026	6
Autres projets pour 2026	8
Comité des Fêtes et de la Culture en 2025	8
On fait des choses à Latour ! (Et dans les villages autour...)	10

L'Equipe Municipale

(Inchangée depuis juin 2023)

Emilie Mener	Maire	19 route des Crêtes, Tartaing
Gérard Thibaud	Adjoint	4157 route des Vallons, Mothes
Immanuel Meffert	Conseiller	4 route des Crêtes, Las Coumettos
Cédric Cabanac	Conseiller	4 impasse du Valier, Haget
Medhi Belviso	Conseiller	7 impasse du Valier, Primoulas
Hans Joachim Roesing	Conseiller	1 impasse des Communioms, La Communion d'en Bas
Marie Amiot	Conseillère	11 route des Crêtes, Solelhar

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- Par téléphone : **05 61 90 22 48**
- Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com



Faits Marquants 2025

- **Recensement de la population**

Le **recensement 2025** s'est déroulé du **15 janvier au 15 février**, sous la conduite de la secrétaire de mairie, **Mme Chloé Caillat**. Grâce à la **réactivité de la population**, toutes les enquêtes ont pu être réalisées **15 jours avant la date limite**, assurant un déroulement efficace et serein.

Nous remercions chaleureusement **tous les habitants et les habitantes** pour leur accueil et leur coopération.

Au total, **48 logements** ont été enquêtés et **79 personnes** recensées au 15 février 2025.

Les résultats détaillés, une fois traités au niveau national par l'**INSEE**, seront communiqués ultérieurement.

- **Travaux de rénovation de l'appartement de la mairie**

Rappel : Le projet de rénovation des toitures de cet appartement, constituant la **première tranche de travaux** a été mené à bien en 2024 pour une somme totale de **82 103,04 € TTC**.

La **deuxième tranche des travaux** de réaménagement et d'isolation de l'appartement a débuté **début septembre 2025**, après que la **démolition des cloisons intérieures** et la **dépose des appareils électriques et sanitaires** aient été réalisées **fin 2024** grâce à l'implication de membres du conseil municipal et de bénévoles motivés par le projet.

Le **budget total estimé** pour cette rénovation s'élève à **110 500 € TTC**, et la **fin des travaux (prévue initialement pour le 18 décembre 2025)**, ne sera effective qu'à la mi-janvier.

Initialement prévu pour accueillir **trois chambres** de 9 à 9,26 m², le projet a été adapté avec l'architecte afin d'accueillir **une famille avec deux enfants** dans de meilleures conditions.

Deux chambres plus spacieuses ont donc été conservées (**9,58 m² et 10,35 m²**), séparées par un **bureau de 7,28 m²**, pouvant également servir de chambre de bébé si nécessaire.

- **Achat et mise en place d'un défibrillateur**

Rappel : Un défibrillateur est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter significativement les chances de survie

Un **défibrillateur automatisé** de marque LIFEAZ a été installé dans les toilettes de la mairie, dans un coffret étanche. Il est à disposition de tous.

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- Par téléphone : **05 61 90 22 48**
- Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com



Etat civil

Naissances :

- **Lisa Matsuda**, fille de Marie Amiot et Tomohiro Matsuda, née le 31/01/2025 à Saint Gaudens
- **Sofia Barata**, fille de Manon Belviso et Arnaud Barata, née le 29/04/2025 à Saint Gaudens

Décès :

- **Antoine Paredes** (30/01/1935 – 04/07/2025) domicilié à Bax, mais enterré à Latour
- **Clément Bima** (11/12/1938 – 28/07/2025) Maire de Latour pendant près de 20 ans

Réalisations en 2025

- **Subventions accordées en 2025 : 20 369,95 €** au total qui se décomposent comme suit :
 - **5065 €** du Fonds de concours de la Communauté de communes : pour le remplacement d'une borne à incendie, l'achat de la citerne à eau et la numérotation des rues
 - **12 291,66 €** du Conseil Départemental : pour la réfection de la toiture et le logement
 - **3 013,29 €** du Conseil Départemental : pour le remplacement d'une borne à incendie, l'achat de la citerne à eau
- **Demandes de subventions** en attente de versement (à la fin de tous les travaux), un total de **73 766,34 €** qui se décompose comme suit :
 - Fonds de concours : **6 335,84 €** pour l'achat du défibrillateur et la rénovation de l'appartement
 - DETR : **36 200 €** pour la rénovation de l'appartement
 - Conseil Départemental : **31 230,50 €**, également pour la rénovation de l'appartement
- **Un panier garni** a été distribué aux « anciens » de la commune (plus de 75 ans) à l'occasion des fêtes de Noël
- Galette des rois et vœux du maire le 24 janvier à 11h

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



Actions Sociales

La municipalité rappelle qu'un **service de bracelet d'urgence** peut être mis en place pour les personnes âgées, afin de garantir leur sécurité et une assistance rapide en cas de besoin.

Par ailleurs, la mairie peut **accompagner les habitants dans la constitution des dossiers de demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**, pour faciliter l'accès aux aides financières et aux services à domicile.

Pour tout renseignement ou accompagnement, n'hésitez pas à **contacter la mairie**.

Demande de classement en Zone Défavorisée Montagne

La commune de Latour, aux côtés de ses voisines : Bax, Lapeyrere, et Latrapé, a lancé une démarche commune pour demander un classement en **zone défavorisée montagne**. Cette initiative collective vise à renforcer la crédibilité de la demande et à mieux défendre les intérêts des territoires concernés.

Cette démarche s'inspire de l'exemple de Montesquieu-Volvestre, classée depuis plusieurs années en zone de montagne.

Les élus locaux estiment en effet que les communes de Latour et ses partenaires méritent, elles aussi, de bénéficier **des aides spécifiques à l'agriculture** réservées à ces zones.

Pour préparer ce dossier, une réunion a été organisée le **1er septembre 2025** à la salle des fêtes de Latour. Y étaient présents les agriculteurs et agricultrices des quatre communes, ainsi que **Joël Cassagne, président de la Chambre d'agriculture**. Lors de cette rencontre, les difficultés rencontrées par les professionnels ont été recensées, et les **avantages concrets** d'un tel classement pour le développement local ont été présentés.

Le dossier de demande a depuis été finalisé. Il bénéficie déjà du soutien officiel de plusieurs acteurs **déterminants** :

- La Chambre d'agriculture
- La Communauté de communes du Volvestre
- Le député Christophe Bex

Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a adressé une lettre au **ministère de l'Agriculture** pour appuyer la demande. Bien que les critères techniques de classement en zone de montagne ne soient



Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*

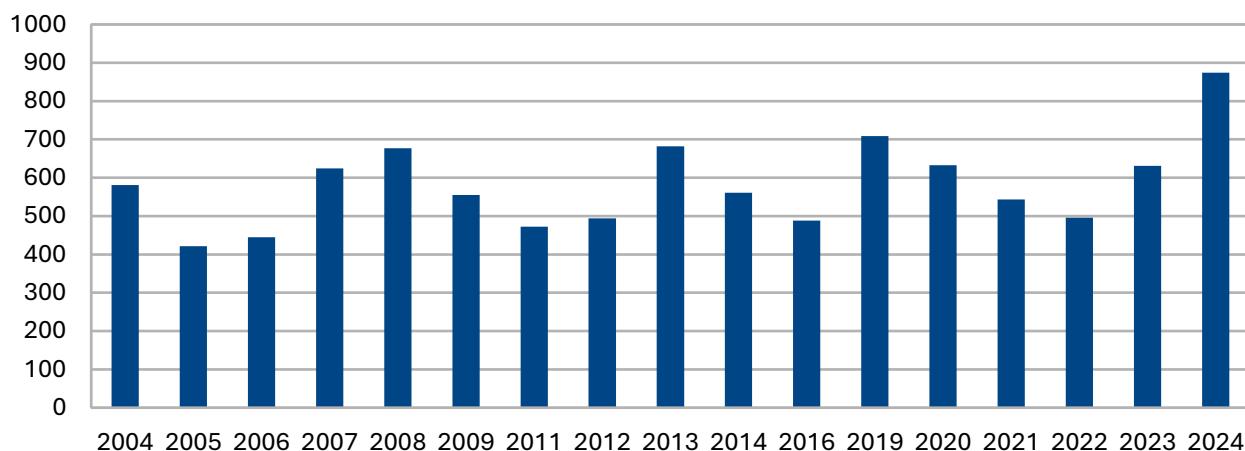


pas entièrement remplis – comme c'est également le cas pour Montesquieu-Volvestre –, les porteurs du projet restent optimistes quant à ses chances de réussite.

Pour étayer la demande, une **étude approfondie** a été menée, rassemblant des données **topographiques, démographiques, géologiques et climatiques**.

Nous avons la chance d'avoir des données très locales recueillies au fil des années dont voici un extrait :

pluviométrie en mm sur la commune de Latour sur 20 ans



Subventions Versées par la Mairie

Le conseil municipal a décidé en 2025 d'octroyer **2350 € de subventions** pour soutenir certaines associations :

- **Comité des fêtes : 1500 €**

Cette subvention est votée chaque année sur présentation des documents de comptabilité (1000€ en 2023).

- **SPA : 100 €**
- **Sapeurs-pompiers : 100 €**
- **Resto du cœur : 200 €**
- **Radio GALAXIE : 50 €**

Ces 4 subventions ont été votées en 2021 et sont reconduites jusqu'en 2026.

- **OCCE Latrape : 400 €**

Cette subvention concerne la coopérative scolaire de L'école de Latrape.

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



Elections Municipales 2026

Les élections municipales des **15 et 22 mars 2026** font l'objet d'une réforme du mode de scrutin.

Attention
Le mode de scrutin change !

AVANT :

Quelles étaient les règles pour une commune comme Latour avant la réforme de 2025 ?

- Vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter.
- **Les candidat·e·s pouvaient se présenter seul·e·s ou de manière groupée.**
 - En cas de candidature groupée, **le panachage était autorisé**, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en votant de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie et éventuellement de les remplacer par ceux d'autres personnes (qui se présentaient sur une autre liste).
- Les suffrages étaient ensuite décomptés **individuellement par candidat·e**, y compris pour les personnes qui s'étaient présentées de manière groupée.

DESORMAIS :

Lors des élections municipales, il sera appliqué le **même mode de scrutin que dans les autres villes**. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à deux tours.

Instructions pour monter une liste à Latour (commune de moins de 100 habitants) :

- **Effectif légal : 7**
 - Minimum pour avoir une liste réputée complète : 5
 - Maximum avec deux suppléant·e·s pour remplacer des éventuel·le·s démissionnaires : 9
- **Parité** : Bien sûr, la parité exacte est impossible avec un nombre impair (ce qui est le cas de tous les conseils municipaux) ... Mais elle est obligatoire, soit pour nous : **4 hommes et 3 femmes, ou 4 femmes et 3 hommes**
- **Liste** : L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de **listes** de candidat·e·s. Il faut donc **inscrire en alternance un nom d'homme et un nom de femme**
 - ➔ **Les candidatures isolées ne sont donc plus possibles**
- Date limite de dépôt des listes en préfecture : 26 février 2026 à 18 h
- Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin
- On ne peut être candidat·e au second tour sans l'avoir été au premier tour

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- **Par téléphone : 05 61 90 22 48**
- **Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com**



Le vote :

- Élection des conseiller·e·s municipaux par scrutin de liste à 2 tours
- **Attention, plus de panachage !** Désormais, si vous ajoutez ou rayez au moins un nom sur votre bulletin de vote, ou si vous modifiez l'ordre des candidat·e·s, celui-ci sera considéré comme nul
- **Le bulletin doit être déposé intact dans son enveloppe**

Résultat des élections :

- S'il y a **une seule liste complète : un seul tour**
- S'il y a plusieurs listes :
 - o Si une liste reçoit au premier tour plus de 50 % des suffrages exprimés (majorité absolue), elle obtient 50 % des sièges ; le reste est réparti entre les autres listes proportionnellement. Pas de second tour
 - o Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, il y a un second tour avec les listes ayant obtenues au moins 10 % au premier tour. Les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10 %. Au second tour, la liste arrivée en tête obtient 50 % des sièges, les autres sièges sont répartis à la proportionnelle (sauf pour les listes ayant reçu moins de 5 % des voix, qui sont éliminées)

Ce qui ne change pas :

- Pour être éligible, cinq conditions doivent être réunies :
 - o Être français·e ou ressortissant·e de l'Union européenne
 - o Avoir 18 ans révolus au jour du scrutin
 - o Être libéré·e des obligations militaires
 - o Être électeur ou électrice de la commune ou payer une taxe foncière sur la commune ou justifier devoir le faire au 1^{er} janvier 2026 (candidat·e·s "extra-communaux", quatre au maximum dans les conseils des communes de moins de 100 habitant·e·s, comme Latour)
 - o Être candidat·e dans une seule circonscription électorale

Élection du maire et des adjoint·e·s :

- Le/la maire n'est pas forcément en tête de liste, c'est le nouveau conseil municipal qui l'élit.
- Dans la semaine qui suit les élections, le/la maire sortant·e convoque un conseil municipal lors duquel le/la maire est élu à bulletin secret. Puis le conseil délibère sur le nombre d'adjoint·e·s et leur nomination.
- Les conseiller·e·s qui siégeront à la Communauté de Communes sont désigné·e·s dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- Par téléphone : **05 61 90 22 48**
- Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com



Autres projets pour 2026

2026 étant une année de transition, du fait des élections municipales, il est difficile à l'heure actuelle d'anticiper les projets de la nouvelle municipalité.

Comité des Fêtes et de la Culture en 2025

Cette année encore, le Comité des fêtes et de la culture a rythmé la vie du village en organisant plusieurs événements conviviaux et festifs qui ont rassemblé petits et grands autour de beaux moments de partage.

- **Samedi 3 mai : Balade Botanique.** Guidés par **Monique Forestier**, les curieux et curieuses de nature ont découvert les richesses des chemins et des prés de Latour lors d'une belle **balade botanique**.

L'après-midi s'est poursuivie sur la **place du village**, animée par une **buvette**, des **jeux en bois**, un **tournoi de pétanque**, une **vente de gâteaux** et le **tirage de la tombola**.



- **Samedi 24 mai** : Exposition d'**épouvantails** et **cassoulet** : repas et soirée animés par The Triptych et Snake Jam (pop rock)
- **Samedi 16 août** : traditionnelle **fête du village** !



Près de **200 personnes** se sont retrouvées autour d'un délicieux repas convivial. Les cochons, fournis par **Baptiste Paredes** et grillés à la perfection grâce au savoir-faire de **Cabanac père et fils**, ont une fois de plus fait l'unanimité !

La soirée, rythmée par le talentueux **DJ Dooble J**, s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

Les plus jeunes ont, eux aussi, profité de la fête grâce au manège du **Schmilblic Club**, animé avec enthousiasme par **Victor**.

Un grand merci à tous les bénévoles et participants pour cette belle réussite !

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



- **Samedi 6 décembre** : Le vernissage d'une **exposition de photographies**, sur le thème « l'eau dans tous ses états », a eu lieu à la salle des fêtes. Cette manifestation a rencontré un franc succès : 24 photographes ont présenté un choix important de photographies de grande qualité (69 photos).



- **Dimanche 7 décembre** : Le délicieux repas des habitants, offert le par le comité des fêtes s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, sympathique et a réuni une quarantaine de personnes.



Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



On fait des choses à Latour ! (Et dans les villages autour...)

Produits de la ferme :

- **Ferme du Souleya** : Vente de **fromages de chèvre** tous les vendredis de 11h à midi (pause hivernale de fin novembre à fin février), et divers marchés locaux

Franck et Kyra Etelberg
Le Souleya de Bise, route des vallons, Bax
06 32 86 23 31
<https://www.chevrerie-du-souleya.fr/>
- **Ferme de Berduc** : Vente de **viande de bœuf, veau, porc et charcuterie**

Christophe Raffit
22, route des crêtes, « Berduc »
06 89 10 44 26
<http://www.gaecberduc.com>
- **Ferme de Haget** : **Viande Bovine (veau, bœuf)**

Hervé Cabanac
7, route du village, « Madame »
05 61 90 65 91
<https://ferme-haget.com/>
- **Ferme du Perron** : **Vente directe de viande bovine**

Jorn Roesing
Lieu-dit « le haras du Perron » 31310 Bax
06 28 25 89 16
- **Ferme de Primoulas** : **Vente de céréales et de farines (blés, épeautre, seigle...)**

Famille Belviso (Nicola, Marie et Mehdi)
7, impasse du Valier
05 61 97 46 87
06 84 19 42 64
06 31 35 56 15
<https://primoulas.com/la-ferme/>

Cosmétiques & bien être :

- **Plantes médicinales, baumes, huiles et création de bijoux fantaisie**

Fanny Dedes
4, route des crêtes, « las Coumettos »
06 16 67 09 78

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- Par téléphone : **05 61 90 22 48**
- Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com



- **Ollahia** : Vente de cosmétiques au lait de jument

Aïssa Delorme

06 20 20 21 72

<https://www.ollahia.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61567768190302>

Instagram : <https://www.instagram.com/ollahia>

BTP, travaux, entretien :

- **BTP Cédric Cabanac** : Travaux publics - Terrassement

4, impasse du Valier, « Haget »

06 38 36 02 71

Page facebook :<https://www.facebook.com/SASCCTP/>

- **Franck Dejean** : Élagage, entretien espaces verts

2, place des Pyrénées

06 74 62 08 05

- **David Lassale** : Multi-services nettoyage intérieur / extérieur

06 77 24 25 08

- **Pascal Benezech** : Petits travaux, dépannage électronique

De la télévision, au cartes mère des tracteurs

07 81 47 53 21

Art et Artisanat :

- **Atelier de Mothes** : Céramiques

Bijoux céramique de Chloé Thibaud :

4155, route des Vallons

06 77 99 48 71

Instagram: <https://www.instagram.com/thibaud.chloe/>

Céramiques de Laure Thibaud - pièces utilitaires et de décoration :

4157, route des Vallons

06 51 95 98 49

<https://ceramiquelaurethibaud.blogspot.com/>

Instagram : <https://www.instagram.com/laure.thibaud/>

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : 05 61 90 22 48*
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



- **Atelier Samuel Pineau** : Atelier bois (Mobilier contemporain, agencement sur-mesure)

Samuel Pineau
4155, route des vallons, « Mothes »
06 22 87 67 79
<https://www.facebook.com/ateliersamuelpineau/>

- **Photographe**

Olivier Anger
8, route des crêtes, « la Grange »
Tel : 06 03 25 29 73
olivieranger@hotmail.com

Bois de chauffage :

- **Jean Pierre Bima**

16, route des crêtes, « La Bourdasso »
Tel : 06 86 79 45 01
clenent.bima@orange.fr

Associations :

- **ACCA de Latour (Association Communale de chasse)**

Président : Baptiste Paredes
2851 route des vallons 31310 Bax
06 35 32 45 37

- **Comité des Fêtes et de la Culture**

Présidente : Aïssa Delorme
06 20 20 21 72

Les hébergements à Latour :

- **Camping à la ferme des communions** : Emplacements de tentes, mobile-homes et caravanes

Gitte et Jochen Roesing
4, impasse des communions
05 61 90 39 34
J. Roesing : **06 52 88 42 52**
G. Roesing : **06 19 05 82 75**
<http://www.vacances-lacomunion.fr/>

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- *Par téléphone : **05 61 90 22 48***
- *Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com*



- **Gîte de Namasté** : chambres, salle de restauration, piscine...,

Marie-Paule Reveilles et Nicola Belviso
9, impasse du Valier, « Primoulas »
05 61 97 46 87 – 06 84 19 42 64
<https://primoulas.com/>

Une bonne nouvelle !

Un **café associatif** a été créé à **Montesquieu Volvestre** l'été dernier (de juillet à fin octobre), le samedi sous la halle du marché.

Le succès a été tel que des locaux de l'ancienne école primaire ont été mis à disposition par la mairie pour une ouverture le 10 janvier (tous les mercredis de 14 à 18 heures et samedis de 10 à 20 heures).

N'hésitez pas à vous faire connaître (06 76 63 20 65 et cafe.associatif.montesquieu@gmail.com) si vous êtes intéressés par l'aventure et/ou si vous avez envie de passer un bon moment autour d'un café et de rencontrer de nouveaux amis...

Enfin nous rappelons que :

- Les principales informations communales (Comptes rendus des réunions du conseil municipal, budget communal...)
- Les informations pratiques, sociales, agricoles, les arrêtés préfectoraux...)

Sont consultables en ligne sur le site de la commune : **mairie-latour31310.fr**

A l'occasion de cette nouvelle année et des vœux de Mme le Maire, l'équipe municipale propose une réunion conviviale autour d'un



**Apéritif et galette
Le 24 janvier
A partir de 11h**



Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux afin d'échanger sur la vie communale

Ouverture secrétariat le lundi (hormis jours fériés), de 14 heures à 18 heures ; le matin sur rendez-vous :

- Par téléphone : **05 61 90 22 48**
- Par courriel sur mairie.latour31@gmail.com